

BULLETIN D'INSCRIPTION Le Vigan **2020/2021**

NOM :

PRÉNOM :

Adresse :

Code Postal : **Ville** :

Tél. Fixe : **Tél. Mobile** :

Email :

Année de Naissance : **Sexe** : F H

S'il s'agit d'une 1^{ère} inscription comment avez-vous connu le Cadref ?

Publicité Recommandation

Quelle est votre situation professionnelle ?

Retraité(e) En activité En activité partielle En recherche d'emploi

Quelle est ou a été votre origine professionnelle ?

Agriculteur Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise
 Enseignant Cadre fonction publique ou privée
 Profession libérale Employé public ou privé Ouvrier

***L'adhésion sous-entend l'acceptation du règlement intérieur
et des mesures sanitaires en vigueur,
l'accès aux cours pourra être conditionné par le port du masque.***

PAIEMENTS FRACTIONNÉS :

**Le 1^{er} chèque ou prélèvement doit être d'un montant supérieur ou égal à
40€**

Vous avez la possibilité de régler en 3 ou 4 fois, soit :

- Par **chèque**, en les renvoyant avec votre bulletin d'inscription, ils seront mis à l'encaissement à un mois d'intervalle autour du 15 du mois. **Pas de centimes SVP.**
- Par **prélèvement**, en renvoyant le mandat de prélèvement signé accompagné de votre RIB/IBAN. **Pas de centimes SVP.**

Choix des disciplines au dos



Veillez indiquer les disciplines choisies

Histoire des Mythes et des Civilisations		X	102 €	=	
Histoire de l'Art		X	102 €	=	
Histoire Moderne		X	75 €	=	
Géopolitique		X	75 €	=	
Partager la Musique		X	75 €	=	
Littérature et Cinéma		X	102 €	=	
Italien niveau 2		X	115 €	=	

Sous Total :.....

Cotisation (pouvant être déduite des impôts) : + 40 €

Pour le Fonds de Solidarité Culture je fais un don de:.....

Total :.....

Joindre impérativement l'avis d'imposition 2020 avec revenu fiscal de référence : - 26 €

(Revenu Fiscal de Référence inférieur à 15 303 € pour une personne seule et 28 560 € pour un couple soumis à imposition commune.)

Total :.....

*Bulletin à renvoyer, accompagné du règlement, au
CADREF, 249 rue de Bouillargues, 30000 NÎMES.*

ÉCHÉANCIER POUR L'ANNÉE 2020/2021

Le 1^{er} prélèvement doit être égal ou supérieur à 40€.

Les prélèvements se font autour du 15 du mois.

Pas de centimes SVP

Montant total dû : · , 0 0 €

Dates au format mois/année

1^{er} prélèvement : · , 0 0 € /

2^{ème} prélèvement : · , 0 0 € /

3^{ème} prélèvement : · , 0 0 € /

4^{ème} prélèvement : · , 0 0 € /